Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a reçu aujourd'hui le rapport du groupe de travail spécial piloté par le Dr Jean CARLET pour la préservation des antibiotiques.

L'antibiorésistance est un enjeu majeur de santé publique. L'étude BURDEN BMR, conduite par l'Institut national de veille sanitaire (InVS), permet, pour la première fois, de mesurer son impact sur la santé des populations : chaque année, près de 160 000 patients contractent une infection par un germe dit multi-résistant et près de 13 000 en meurent directement.

Face à l'ampleur de ces chiffres, Marisol TOURAINE sonne aujourd'hui la mobilisation complète des pouvoirs publics pour lutter contre ce phénomène et réduire significativement le nombre de victimes. Avec deux objectifs, précisés par la ministre : « *réduire de 25 % la consommation globale d'antibiotiques et faire passer la mortalité liée à l'antibiorésistance*

au-dessous de la barre des 10 000 décès par an d'ici 2017
». La ministre a présenté à cette fin une feuille de route construite, sur la base des recommandations du rapport du Dr Jean CARLET, autour de quatre axes :

· **Assurer un pilotage national des actions de lutte contre l'antibiorésistance** ;

· **Encourager la recherche et l'innovation sur la résistance aux antibiotiques** , à travers le lancement, dès 2016, d'un plan national interdisciplinaire de recherche sur l'antibiorésistance, piloté par l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan) et l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement (AllEnvie) ;

· **Permettre à la société civile de s'emparer du sujet,** en initiant des actions de pédagogie et des campagnes de communication en lien avec les associations de patients et d'usagers ;

· **Défendre la reconnaissance d'un statut à part pour les antibiotiques**, pour promouvoir la recherche de ces médicaments et faciliter l'accès de nouveaux médicaments sur le marché.

Parce qu’une action isolée de la France ne suffirait pas, Marisol TOURAINE souhaite par ailleurs inscrire cette mobilisation dans un cadre international. La ministre insistera ainsi, auprès de la Commission européenne et lors du prochain G7 Santé des 8 et 9 octobre prochains à Berlin, sur la nécessité d’une coordination internationale des initiatives prises par chaque Etat dans ce domaine.

Cette feuille de route vient donner un nouvel élan à l’engagement de la France dans la lutte contre l’antibiorésistance, après, notamment, l’expérimentation de la vente d’antibiotiques à l’unité en pharmacie et la réduction de la consommation d’antibiotiques par les animaux.